

Recruter sans discriminer



Mise à jour le 23/02/2026

Délai d'accès : 4 semaines après validation



Format

Présentiel ou
distanciel



Durée

7 heures
(1 journée)



Effectif

4 à 12
participant-es



Tarif

1 700€ HT

La formation à la non-discrimination à l'embauche est rendue obligatoire par l'article **L.1131-2 du Code du travail**, issu de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 dite *Loi Travail*, qui impose aux employeurs de former à la non-discrimination les salarié-es chargé-es de missions de recrutement. Cette obligation concerne **toute entreprise d'au moins 300 salarié-es**, ainsi que **toute entreprise spécialisée dans le recrutement**, notamment les cabinets de recrutement et les entreprises de travail temporaire. La formation doit être renouvelée au minimum tous les cinq ans. Elle vise à prévenir les discriminations prohibées lors du recrutement, sécuriser juridiquement les pratiques RH et garantir le respect du principe d'égalité de traitement entre les candidat-es.



Public Visé

- Chargé(e)s de recrutement
- Responsables RH
- Managers
- Dirigeants
- Toute personne participant à un processus d'embauche



Pré-requis

Aucun (une connaissance basique du recrutement est recommandée)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participant-es seront capables de :

- Identifier les 26 critères légaux de discrimination applicables au recrutement
- Distinguer discrimination directe, indirecte et systémique
- Repérer les biais cognitifs influençant la sélection
- Rédiger une offre d'emploi non discriminante
- Structurer un entretien conforme au cadre légal
- Mettre en place une grille d'évaluation objective

Compétences visées

- Appliquer le cadre légal anti-discrimination
- Sécuriser juridiquement un processus de recrutement
- Intégrer les principes de diversité et d'inclusion
- Utiliser des outils d'évaluation objectifs

Programme détaillé

Module 1 – Comprendre la discrimination (2h)

- Définitions juridiques
- Les 26 critères prohibés
- Risques pénaux et civils
- Jurisprudence récente

Module 2 – Biais et stéréotypes (1h30)

- Fonctionnement des biais cognitifs
- Auto-diagnostic
- Études de cas

Module 3 – Sécuriser son processus (2h)

- Rédaction d'une annonce inclusive
- Méthodes de tri équitables
- Entretien structuré
- Questions interdites

Module 4 – Mise en pratique (1h30)

- Jeux de rôle
- Analyse de cas réels
- Élaboration d'un plan d'action individuel

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés
- Études de cas
- Jeux de rôle
- Travaux en sous-groupes
- Support PDF remis
- Outils pratiques (grille d'entretien, check-list conformité)
- Jeux video

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard)
- Accès plateforme visio si distanciel
- Support numérique envoyé aux participants
- Accessibilité PMR sur demande

Modalités d'évaluation

Avant la formation

- Questionnaire de positionnement

Pendant la formation

- Exercices pratiques notés
- Études de cas

Fin de formation

- QCM final (validation à 70 % minimum)
- Plan d'action individuel

Après la formation :

- Questionnaire de satisfaction
- Évaluation à froid (J+60)

**Une attestation de fin de formation et un certificat de réussite
sont remis lors le parcours est terminé**

Accessibilité handicap

Un·e référent·e handicap est désigné·e.

Nos formations sont ouvertes à toutes et tous. Si vous avez des besoins spécifiques, notamment liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter. Notre équipe vous accueillera et se tient prête à répondre à vos besoins.

- Analyse des besoins spécifiques en amont.
- Adaptation des supports et modalités pédagogiques selon situation de handicap.
- Adaptation possible des supports, rythmes et modalités pédagogiques.

Indicateurs de performance

Satisfaction

À venir

Atteinte des objectifs

À venir

Recommandation

À venir

**Plans d'actions
mis en œuvre**

À venir